

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 220

présenté par

Mme Corneloup, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras et M. Cordier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet un rapport annuel au Parlement sur les prévisions de réindustrialisation des territoires les plus impactés par la destruction d'emplois industriels depuis vingt ans et les objectifs déjà réalisés en la matière. Il évalue les moyens financiers mobilisés pour ce faire.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le phénomène de désindustrialisation en France a entraîné la destructions de centaine de milliers d'emplois depuis vingt ans, impactant fortement l'attractivité de nombreux territoires.

Cet amendement demande un rapport annuel au Gouvernement sur la réalisation des objectifs de réindustrialisation dans lesdits territoires et les moyens matériels mis en œuvre pour y parvenir.